

A TOUT' CUISINES

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000.00 €

à associé unique

Siège social : Rue Louis Pasteur

17430 TONNAY-CHARENTE

838 203 628 RCS LA ROCHELLE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 02/12/2024

L'an deux mille ving quatre,

le 2 décembre

à neuf heures,

L'associé unique de la société a décidé en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation du président, la résolution suivante :

Est présent David MONGET en tant que président et Associé Unique de la société, propriétaire des 5000 actions composant le capital social entièrement libéré (valeur nominale 1 euro).

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre la décision à l'ordre du jour.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Fermeture de l'établissement de Tonnay-Charente au 31/12/2024 avec transfert du siège social à l'établissement de St Jean d'Angély, 27 rue Gambetta à compter du 01/01/2025.

Le président ouvre la discussion et après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, il met aux voix la résolution suivante :

RESOLUTION UNIQUE

Au vu de la situation financière déficitaire du magasin de Tonnay-Charente, celui-ci sera fermé au 31/12/2024, et le siège social sera transféré au 27 rue Gambetta 17400 Saint Jean d'Angély à compter du 01/01/2025, Monsieur Monget s'occupant de toutes les démarches inhérentes à cette décision.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'associé unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Le Président et Associé : David MONGET

